

UAEC17 - Expérience professionnelle en apprentissage

Présentation

Programme

Contenu

L'expérience professionnelle s'acquiert au fur et à mesure des deux années d'apprentissage.

En fonction du parcours choisi (maritime et portuaire, fluvial, logistique), l'apprentissage peut se dérouler dans le service d'un transporteur international, d'un commissionnaire, d'un manutentionnaire ou d'un logisticien, sans que cette liste ne soit exhaustive.

Pour information sur le rapport d'activité, voir UAEC18 : Expérience professionnelle en apprentissage (semestre 4).

✳ Mis à jour le 01-09-2024



Code : UAEC17

Unité d'activité de type prise en compte de l'expérience

4 crédits

Responsabilité nationale :
EPN11 - Territoires / Antoine
FREMONT